



15ème législature

Question N° : 25242	De M. François de Rugy (La République en Marche - Loire-Atlantique)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur, recherche et innovation		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >Projet de la Nouvelle université de Nantes	Analyse > Projet de la Nouvelle université de Nantes.
Question publiée au JO le : 17/12/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François de Rugy attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur l'issue du projet de la Nouvelle université de Nantes. Ce projet œuvre pour le rapprochement entre l'université de Nantes, l'école centrale de Nantes, le centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes et l'organisme de recherche INSERM. Forte de ce regroupement inédit, la Nouvelle université de Nantes gagnerait en compétence, ainsi qu'en attractivité tant sur le plan national qu'international. Aussi, de par l'obtention du label I-Site, et grâce au programme de recherche « NextT » assorti d'importants fonds décernés par l'État pour la recherche sur la santé et l'industrie du futur, le projet de la Nouvelle université de Nantes permettrait de dynamiser et de développer un nouveau modèle d'éducation et de recherche sur le territoire. Faisant suite à deux années de co-construction, l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré en 2019 à la préparation de mise en place du projet. Or, alors que tout semblait acquis, le lancement de la Nouvelle université de Nantes pour le 1er janvier 2020 est bloqué depuis deux mois, faute d'un accord entre les protagonistes. Il aimerait ainsi connaître la position du ministère sur ce sujet.